

**TÉMOIGNAGE**  
Réseaux thématiques  
2021/2027



**Elevage bovins lait**  
**Equipe Rhône-Alpes**



**GAEC Ferme de Pré Luison**  
**Améliorer le confort des animaux et assurer du « vert » dans la ration en été**

**LAIT MONTAGNE Haute Savoie – Herbager + maïs épis**  
Filière IGP Tomme Emmental Raclette de Savoie

Le réseau thématique C3A « Clim'Action Adaptation Atténuation » mobilise des éleveurs en production bovine (lait ou viande) et caprine pour établir des références technico-économiques.

**Chiffres clés 2022 de l'exploitation**

**Main-d'œuvre :**  
2 associés

**Surfaces :**  
SAU : 120 ha  
SFP : 110 ha, 9ha de maïs épis, 5 ha de maïs vert, 55 ha PN, 17 ha de luzerne, 24 ha PT  
55% labourable

**Troupeau :**  
97 UGB dont :  
• 70 VL + la suite  
• atelier d'élevage de génisses pour tiers (20 UGB)

**Production laitière :**  
590 000 l produits IGP Tomme de Savoie, 6000 l faisselle  
Prix du lait : 565 €/1 000 L

**Chargement corrigé :**  
Chargement autonome hors achat et hors variations d'inventaire : 1 UGB/ha (+/- 0,2 selon les années fourragères)

**Autonomie massique ration :**  
90 % sur 10 ans [75-100]

**Indicateurs économiques :**  
Produit Brut (PB): 476 000 €  
Charges opération./PB : 40 %  
Charges de structure/PB : 26 %  
EBE : 161 500 €  
EBE/PB : 42 %  
Annuités/EBE: 43 %  
Revenu disponible : 45 600€ par UMO

**Face aux changements climatiques**

**Forces :**

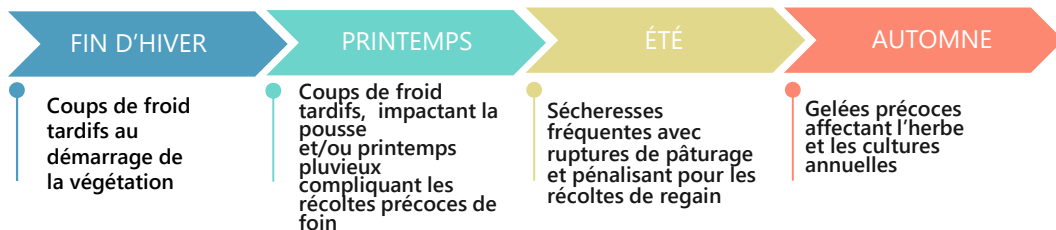
- Réactivité, prise de décision rapide
- Situation économique saine, trésorerie disponible

**Faiblesses :**










- Nombre d'UGB élevé par rapport aux ressources fourragères
- Sols très sensibles au stress hydrique

L'exploitation se situe dans le territoire de la Semine, au Nord Ouest de la Haute Savoie. Territoire à 500 – 600 m d'altitude, très sensible au stress hydrique. Il s'agit d'un système laitier herbager, avec un peu de cultures. Les surfaces accessibles au pâturage sont limitées à 16 ha (traite robotisée).

**RISQUES CLIMATIQUES ANNUELS**



**ALÉAS CLIMATIQUES ET LEVIERS MIS EN ŒUVRE**

<b>2015</b>		• Sécheresse estivale : retour du maïs affouragé en vert (abandonné car gourmand en travail), récolte de couverts (moha), achat d'herbe sur pied
<b>2016</b>		• Printemps froid et humide, été chaud et sec : fourrages de qualité moyenne
<b>2018</b>	 	• Récolte des cannes de maïs pour la litière, alimentation des génisses à la paille, réforme anticipée des vaches, réflexion réduction âge au vêlage (31 → 28 mois)
<b>2021</b>		• Été frais et humide, douceur automnale. Génisses mises en alpage en été. Reconstitution des stocks fourragers et création d'un important stock de report
<b>2022</b>	 	• Printemps froid et sec, sécheresse et canicule estivale : mise en pension des génisses en alpage, vente de réformes anticipées, achat de luzerne déshydratée dès juillet, achat de maïs épis. Extension séchage.
<b>2023</b>	 	• Printemps pluvieux, chaud de fin d'été, automne doux : reconstitution des stocks fourragers, implantation Teff, moha. Brumisateurs, ouverture des bardages.

## LUZERNES ET DÉROBÉES ESTIVALES

Depuis plus de 15 ans, les luzernes ont trouvé leur place dans la rotation (environ 15-20 ha par an, 40% des PT), tout comme plus récemment les dérobées estivales, de type moha, pour produire du foin pour les génisses. Ces surfaces productives assurent environ 40% des volumes de foin-regain récoltés par an. En année de fort déficit fourrager, comme 2015 ou 2022, plusieurs pistes sont combinées pour soulager le système (réformes anticipées, génisses en alpage) et limiter les achats de fourrages. Par contre lorsque les achats restent nécessaires, les éleveurs s'orientent vers des fourrages de qualité.

## S'ÉQUIPER POUR RECOLTER DU FOIN DE QUALITÉ MEME EN ANNÉE HUMIDE

En système Foin, les printemps pluvieux rendent difficiles la récolte de fourrages de qualité, même dans cette exploitation équipée d'un séchage depuis les années 80, avec des incidences économiques au moins aussi désastreuses que des années de sec. Le séchoir historique de 1250 m<sup>3</sup>, suffisant en année moyenne, n'a pas suffisamment de débit en année humide. L'extension et la rénovation réalisées en 2021 (2 nouvelles cellules, 1200 m<sup>3</sup>, avec capteur solaire) ont permis de gagner en fluidité et en l'efficacité dans les chantiers de récolte. Cette augmentation de capacité est aussi un atout pour les bonnes années herbagères, en limitant le travail de repressage du foin.

## AMÉLIORER LE CONFORT THI DES ANIMAUX

Dans cette exploitation où une part de l'alimentation est distribuée à l'auge toute l'année, les éleveurs avaient déjà, avant l'arrivée du robot, installé des tapis dans les logettes et des ventilateurs. La rénovation des bâtiments réalisée en 2020 a permis de poursuivre les actions pour le confort des animaux y compris en période de canicule : augmentation de la surface dédiée aux vaches, bâtiment réhaussé pour augmenter le volume d'air, toiture isolée pour un gain thermique en complément des ventilateurs, ouverture des longs pans. En 2023, les éleveurs ont complété les installations en bricolant un brumisateur afin d'amener davantage de fraîcheur aux animaux.

## ACCEPTER D'ACHETER DES FOURRAGES EN ANNÉE EXTRÊME

Les éleveurs ont activé plusieurs leviers : productivité des prairies, maximisation de la surface en herbe, report de stocks fourragers, capacité de séchage en grange, âge au vêlage, confort des animaux. Tous ceux-ci combinés permettent de faire face à des années d'aléas climatiques moyens. Par contre, ils n'envisagent pas du tout remettre en cause l'équilibre global de l'exploitation avec ses différents ateliers (lait, atelier de génisses et cultures) ; l'achat de fourrages reste acceptable.

### Fiche réalisée par :

Nathalie Sabatté – Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc (06 50 19 14 74)

### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Juin 2024 Réf. : 0024 311 040

Conception : Beta Pictoris - Crédit photos : Nathalie Sabatté

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)

## De 2010 à 2024, une série d'adaptations fonctionnelles et conjoncturelles

Dans cette exploitation conduite par deux frères installés en 1996 et 2007, la stratégie globale a toujours été de « bien faire ce que l'on fait déjà ». Le volume de lait a aujourd'hui atteint quasiment 600 000 litres, mais jusque dans les années 2010-2012, il se situait autour de 300 000 litres. Sans possibilité d'agrandissement en surface du fait du dynamisme agricole local, l'exploitation avait fait le choix de la diversification (6000 l transformés en faisselles et un atelier de génisses pour tiers).

### 2010/2020 : la carte de la productivité des prairies

Développement des luzernes et dérobées estivales.

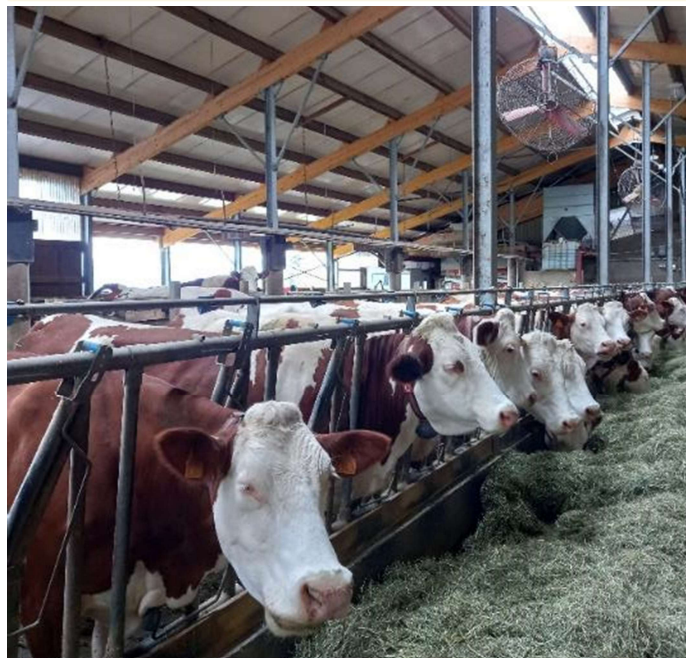
### 2020/2023 : des alternances climatiques, marques d'incertitude, en faveur de la constitution de stocks

Depuis 4 ans, les années sèches poussent à compléter plus tôt en saison et davantage en quantité. Les années humides qui leur succèdent doivent être l'occasion de reconstituer les stocks, d'où la politique de multiplication des ressources fourragères et la mise en œuvre de cultures à stocks. Aujourd'hui, le report de stock à la mise à l'herbe correspond 40% des besoins annuels. Cette stratégie, nécessitant un blocage financier et des infrastructures adéquates permet de gagner en sérénité.

### 2024/2027 : Et après ?

Le travail se poursuit sur la voie fourragère en cherchant à maximiser le vert dans l'alimentation. Afin de maximiser les surfaces dédiées au pâturage des vaches laitières, les éleveurs modifient la rotation sur le siège, en supprimant les céréales et en les remplaçant par du sorgho et du teff pâturés.

La suite = recherche d'autonomie au niveau de l'eau d'abreuvement et au niveau de l'énergie.



Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

